



Conseil Municipal du 14 novembre 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Date de convocation
08/11/2023

Conseillers en exercice
19

Présidente : Mme Brigitte MEL

Secrétaire de séance : Mme Leïla CARACCHIOLI

Le Conseil Municipal de la Commune de PLOUEZOC'H s'est réuni le mardi 14 novembre 2023, à 20 heures 30 minutes, à la salle de réunions de la salle polyvalente, sous la présidence de Mme Brigitte MEL, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Brigitte MEL, Daniel GUÉZENNEC, Sandie COZ, Bernard LACHIVER, Jérôme CALMELS, Guy LE FUR, Michèle GALOPIN, Raymond TESSIER, Françoise LAURENT, Jacques ROBIC, Leïla CARACCHIOLI, Nadège RUAULT, Florence SIMON, Erwan MORVAN et Anaïs MEL.

ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR : Gwénaëlle QUERE, Caroline JACQ, Benoît PÉRIOU et Mohamed KCHACH

D 2023 11 14 01 – ÉTUDE AIRE DE CARÉNAGE

Monsieur Daniel GUEZENNEC, adjoint au Maire, rappelle aux membres du Conseil qu'un projet d'aire de carénage à Barnénez est en discussion depuis quelques années.

Ce projet nécessite au préalable une étude de faisabilité technique pour l'implantation d'une aire de carénage submersible zéro rejet.

Le dossier a été préparé en collaboration avec les services de Morlaix Communauté.

Sur ce projet, des subventions peuvent être sollicitées auprès de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et de Morlaix Communauté.

Madame le Maire demande aux membres du Conseil de l'autoriser à lancer l'appel d'offres concernant l'étude et à faire les demandes de subventions.

Après en avoir délibéré, le Conseil, autorise Madame le Maire à lancer l'appel d'offre pour la réalisation d'une étude de faisabilité technique pour l'implantation d'une aire de carénage submersible zéro rejet, et à signer tout document y afférent.

Le Conseil mandate également Madame le Maire pour déposer les dossiers de demande de subventions auprès de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et Morlaix Communauté

ACTE RENDU DÉCISION DU CONSEIL MUNICIPAL : ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

D 2023 11 14 02 – TARIFS 2024

Monsieur Jérôme CALMELS, adjoint aux finances, présente aux membres du conseil le tableau des propositions de tarifs communaux applicables au 1^{er} janvier 2024.

		TARIFS 2024
<u>BIBLIOTHEQUE</u>	Abonnement individuel	12,00
	<i>moins de 16 ans</i>	Gratuit
	Abonnement familial	23,00
<u>CANTINE</u>	Plein tarif avec réservation	3,34
	1/2 tarif avec réservation (<i>à partir du 3ème enfant</i>)	1,67
	Tarif sans réservation	5,00
	Tarif adulte	4,94
<u>GARDERIE</u>	Tarif Matin avec réservation	1,70
	1/2 tarif Matin avec réservation (<i>à partir du 3ème enfant</i>)	0,85
	Tarif Soir avec réservation	2,32
	1/2 tarif Soir avec réservation (<i>à partir du 3ème enfant</i>)	1,16
	Tarif Matin sans réservation	2,00
	Tarif Soir sans réservation	3,60
<u>PHOTOCOPIE</u>	Noir et blanc	0,20
	Couleur	0,50

		TARIFS 2024
<u>LOCAT° MAISON ASSOCIATIONS</u>		
Habitants de PLOUEZOC'H :	Journée (du lundi au vendredi) <i>du 1er mai au 31 octobre</i>	160,00
	Journée (du lundi au vendredi) <i>du 1er novembre au 30 avril</i>	190,00
	Forfait WE ou jours fériés <i>du 1er mai au 31 octobre</i>	300,00
	Forfait WE ou jours fériés <i>du 1er novembre au 30 avril</i>	360,00
Extérieurs à PLZ	Journée (du lundi au vendredi) <i>du 1er mai au 31 octobre</i>	300,00
<i>(Particuliers, Associations ou Groupes)</i>	Journée (du lundi au vendredi) <i>du 1er novembre au 30 avril</i>	360,00
	Forfait WE ou jours fériés <i>du 1er mai au 31 octobre</i>	520,00
	Forfait WE ou jours fériés <i>du 1er novembre au 30 avril</i>	580,00
Associations de PLOUEZOC'H		Gratuit
Cautions	Location	1 200,00
	Nettoyage	150,00
<u>LOCAT° SALLE POLYVALENTE</u>		
	journée	280,00
	Week-end	550,00
<u>LOCATION MAISON des ASSOCIATIONS ou SALLE POLYVALENTE</u>		
	Activités gérées par associations extérieures (1 séance/semaine)	300,00 € /an
LOCAL AINÉS RURAUX		50,00
<u>CONCESSION CIMETIERE</u>		
	30 ans	250,00
	50 ans	400,00
columbarium	30 ans	1 250,00
Emplact cave urne	30 ans	150,00
	50 ans	250,00
Jardin du souvenir		40,00
<u>LOYERS</u>		
	Logement Poste	541,00
	SRDM (par an)	16,00
	Terrain agricole (par an)	265,00
	Cabinet Paramédical	492,00
	Maison de Santé	1643,00 € HT
	MAM	587,00 € HT
	La Forge	528,00
	Local 2ter place du bourg	575,00

		TARIFS 2024
<u>DROIT DE PLACE</u>	DEL CANTE	60 € / an
	POISSONNIER	60 € / an
	Marché d'été	1 €/ml
	Forfait :	
	1 m	8,00
	2 m	16,00
	3 m	24,00
	4 m	32,00
	5 m	40,00
	6 m	48,00
	7 m	56,00
	8 m	64,00
<u>CONTRIBUTION VOIRIE</u>	9 Ostréiculteurs (<i>mt revu suivant indice CC</i>)	
	JEZEQUEL - Roz ar Gavet	601,00
<u>PORT</u>	Corps-mort Filières A et B	190,00
	Corps-mort en évitage	120,00
	Dépannage 1 semaine	50,00
	2 semaines	80,00
	3 semaines	100,00
	4 semaines	120,00
	Hivernage (du 01/11 au 30/04)	80,00
	+ par mois, si bateau tjrs en place	30,00
<u>MOUILLAGES COLLECTIFS</u>		91,00

Après en avoir délibéré, le Conseil valide les tarifs proposés dans le tableau ci-dessus.

ACTE RENDU DÉCISION DU CONSEIL MUNICIPAL : ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

D 2023 11 14 03 – RÉAMÉNAGEMENTS BUDGÉTAIRES

Madame le Maire fait part aux membres du Conseil qu'il est nécessaire de procéder à des réaménagements budgétaires sur le budget général et sur le budget du Port.

Elle propose les réaménagements suivants :

- Budget général

FONCTIONNEMENT		
DEPENSES		EN +
63512	Taxes foncières	2 000,00 €
66111	Intérêts des emprunts	5 000,00 €
	TOTAL	7 000,00 €
RECETTES		EN +
6419	Rembt/Rémunérations du personnel	7 000,00 €
	TOTAL	7 000,00 €
INVESTISSEMENT		
DEPENSES		
1641	Emprunt	5 000,00 €
2315	Travaux voies et réseaux	- 5 000,00 €

- Budget Port

FONCTIONNEMENT				
DEPENSES		EN +	EN -	
6063	Petit matériel		500,00 €	
61558	Entretien réparations	2 160,00 €		
6215	Personnel affecté par la collectivité		500,00 €	
66111	Intérêts des emprunts		200,00 €	
O23	Virement Section Investissement		960,00 €	
TOTAL		2 160,00 €	2 160,00 €	
INVESTISSEMENT				
DEPENSES		EN +	EN -	
1641	Emprunt		960,00 €	
TOTAL		- €	960,00 €	
RECETTES		EN +	EN -	
O21	Virement Section Fonctionnement		960,00 €	
TOTAL		- €	960,00 €	

Après en avoir délibéré, le Conseil valide les réaménagements ci-dessus.

ACTE RENDU DÉCISION DU CONSEIL MUNICIPAL : ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

D 2023 11 14 04 – CLÔTURE DU BUDGET « LOTISSEMENTS »

Madame le Maire fait part aux membres du Conseil que par délibération du 20 février 2003, le Conseil Municipal décidait la création d'un budget annexe « Lotissements » afin de regrouper l'ensemble des opérations comptables afférentes aux lotissements communaux.

Ce budget ne présente plus de mouvement et dégage un excédent de 47.394,01 €

Afin de clore définitivement ce dossier, il convient de procéder à l'intégration du résultat au budget principal de la commune

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- décide le versement du solde du budget annexe « Lotissements » soit 47.394,01€ au budget principal de la commune
- décide de clôturer le Budget Annexe « Lotissements » au 31 décembre 2023.

ACTE RENDU DÉCISION DU CONSEIL MUNICIPAL : ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ